



CHARTRE DES DROITS HUMAINS

La présente charte des Droits Humains représente notre engagement à promouvoir un environnement de travail respectueux et équitable. En intégrant ces valeurs dans nos activités quotidiennes, nous aspirons à créer un impact positif tant pour nos collaborateurs que pour la société dans son ensemble. Nous attendons de tous nos partenaires qu'ils partagent et appliquent ces principes dans leurs propres pratiques.

RESPECT DES DROITS HUMAINS

Nous nous engageons à :

- **Respecter les droits fondamentaux** : Nous soutenons les droits universels de l'homme, tels que définis par la Déclaration universelle des droits de l'Homme.
- **Interdire toute forme de discrimination** : Nous veillons à garantir l'égalité des chances et à lutter contre toutes les formes de discrimination basées sur la race, le genre, l'âge, la religion, l'orientation sexuelle ou toute autre caractéristique personnelle.
- **Promouvoir la liberté d'expression** : Nous encourageons un environnement où chacun peut exprimer ses idées et préoccupations sans crainte de représailles.

CONDITIONS DE TRAVAIL JUSTES

Nous nous engageons à offrir un environnement de travail sain et sûr en :

- **Assurant des conditions de travail dignes** : Nous veillons à ce que tous les employés disposent de conditions de travail justes et respectueuses.
- **Garantissant la sécurité et la santé** : Nous mettons en œuvre des mesures pour assurer la sécurité et la santé de tous les collaborateurs.
- **Encourageant le développement professionnel** : Nous offrons des opportunités de formation et de développement pour favoriser l'épanouissement personnel et professionnel.

LUTTE CONTRE LE TRAVAIL FORCE ET LE TRAVAIL DES ENFANTS

Nous nous engageons à :

- **Interdire le travail forcé et le travail des enfants** : Nous veillons à ce que toutes nos pratiques commerciales respectent les normes internationales concernant le travail et l'âge minimum requis.
- **Encourager des pratiques d'approvisionnement éthique** : Nous choisissons des partenaires et fournisseurs qui partagent notre engagement envers l'élimination du travail forcé et du travail des enfants.

ENGAGEMENT ENVERS LA COMMUNAUTE

Nous sommes déterminés à être un acteur responsable au sein de notre communauté en :

- **Soutenant les initiatives locales** : Nous collaborons avec les organisations locales pour promouvoir le développement social et économique.
- **Agissant de manière responsable** : Nous intégrons des pratiques éthiques dans toutes nos activités commerciales, en veillant à minimiser notre impact sur la communauté.

A St Léonard le 28 Octobre 2024

Aymeric LE GRAND
Président